



PRESIDENCE

N° 271 /ANE/P/20

COMMUNIQUE OFFICIEL

(Large Diffusion)

La Présidente de l'Autorité Nationale des Elections (A.N.E) porte à la connaissance des acteurs du processus électoral résidant sur le territoire national et à l'extérieur que des missions de l'A.N.E se rendront dans les pays où sera organisé le vote des centrafricains de l'étranger dont la liste est fixée par **Décret n°20.183 du 20 mai 2020** suivant le planning ci-dessous.

Ces missions ont pour objectif la mise en place des démembrements, le recrutement des agents recenseurs et agents tablette, la formation de chacune des catégories de ce personnel électoral et enfin le lancement de l'opération d'enrôlement des électeurs.

Pays	Dates
République du Congo et République Démocratique du Congo	Du 6 au 18 septembre 2020
Togo, Benin, Côte d'Ivoire	Du 6 au 18 septembre 2020
Tchad	Du 15 au 21 septembre 2020
République du Soudan	Du 17 au 28 septembre 2020
Maroc	Du 10 au 16 septembre 2020
Guinée Equatoriale	Du 17 au 22 septembre 2020
France et Belgique	Du 16 au 22 septembre 2020
Cameroun	Du 20 septembre au 1 ^{er} octobre 2020
Etats-Unis d'Amérique	Du 30 septembre au 11 octobre 2020

Le présent communiqué tient lieu de faire part.

Fait à Bangui, le **03 SEPT 2020**




Marie-Madeleine N'KOUET
Née HOORNAERT